



FORMATION CONTINUE 2021

VISIOCONFERENCE

DROIT COMMERCIAL, DES AFFAIRES ET DE LA CONCURRENCE

LA REFORME DU DROIT DES CONTRATS (APPROFONDISSEMENT)

Mardi 13 juillet 2021

De 9h30 à 12h30

Nathalie PICOD

Maître de conférences

UT1 Capitole

Yves PICOD

Professeur à l'Université de Perpignan

Directeur de l'Ecole doctorale

80€ la séance

60€ / - 2 ans

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats apprenants auront acquis des connaissances approfondies sur la réforme : Les nouvelles sanctions de la formation du contrat (réécriture du régime des nullités, exception de nullité, caducité...) et les nouveaux remèdes à l'inexécution (résolution unilatérale, exécution forcée, exception d'inexécution anticipée, remplacement...).

Pré requis :

Etre Avocat.

Programme :

- Nullité
- Caducité
- Actualité
- Remèdes à l'inexécution

Moyens pédagogiques :

Support pédagogique adressé avant la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Enquête de satisfaction de la formation.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.

Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2021 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Accès aux personnes en situation de handicap:

Toute personne en situation de handicap et à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.

Référente handicap : Mme Stéphanie de BALORRE

s.debalorre@edasop.fr
05 61 53 58 52